

Publié le 4 décembre 2024

Allier développement économique et préservation des ressources maritimes : cap sur l'économie bleue lors de la Conférence Outre mer en Guyane

Mare Nostrum disaient les Romains. On ne peut pas faire application plus littérale avec l'action des Epl en faveur d'une économie bleue qui préserve les ressources, à ceci près qu'il ne s'agissait pas ici de la Méditerranée !



Que ce soit en hexagone ou dans tous les territoires ultra-marins, les élus locaux ont conscience des richesses qu'offrent ces territoires littoraux, que ce soit en matière de développement économique, d'aménagement du littoral et surtout du tourisme sous toute ces formes. Mais c'est aussi avec un esprit déterminé de préservation des ressources que les collectivités avancent leurs Epl pour résoudre l'équation entre ces deux enjeux. Retour en quelques exemples donnés lors de l'atelier dédié du jeudi.



Vincent Derussy, Directeur des services opérationnels et du développement à la SEMSAMAR, a porté la vision de la Sem de Saint-Martin dans l'aménagement global de ports guadeloupéens. Comment réaliser une opération d'ampleur pour réaménager le marché au poisson dans une démarche inclusive ? « Si on ne pense pas rénovation et développement sans démarche social, on passe à coté de quelque chose d'important ». « Il est important d'aller au-delà du traditionnel « porter à connaissance » de la population. La Sem est un assemblé qui va plus loin, elle met en place de la co-construction avec cette population, et les résultats sur l'après aménagement sont bien plus au rendez-vous » ajoute-il.

La SEMSAMAR porte ainsi une volonté de développer le principe de la conciergerie maritime, peu présent en France, sur le modèle des îles anglo-saxonnes limitrophes. Le parcours du tourisme de plaisance est ainsi perçu comme allant d'une offre de service qui commence dès l'accostage jusqu'au centre-ville. Autre exemple d'économie bleue durable, la Sem est engagée dans la reconstruction de récifs durables afin de reconstituer la faune et la flore dans les Antilles.



Un récif artificiel respectueux des fonds marins

Cette dimension globale du tourisme de plaisance durable a également été soulignée par **Vania Bonneton, responsable du pôle aménagement et développement au Grand Port Maritime de Guyane.**

Assurer une économie bleue durable, c'est aussi structurer une filière pour s'assurer de compétences locales mobilisables et d'un engagement de la population. C'est toute l'action de la **Spl AFPAR à la Réunion, dirigée par Frédéric Dijoux**, qui organise des formations à destination des personnes en réinsertion sur un programme dédié à la majorité des métiers de l'économie bleue. Un bel investissement pour le futur : « Notre intervention de structuration de cette filière de l'économie bleue intervient par action de la Région pour former, en réponse à la carence et aux besoins du secteur ».



Enfin, **la SOAME (Martinique), représentée par Andy Marc, son directeur opérationnel**, a présenté en exemple la concession sur la ZAC de Pointe Simon à Fort de France qui illustre l'un des enjeux principal de l'économie bleue évoqués par les précédents intervenants : le parcours balnéaire. La SOAME a en effet assisté la collectivité dans l'aménagement de ses terminaux de croisières qui vont du littoral jusqu'au centre-ville avec un processus d'accueil, le tout dans une démarche de viabilité économique forte pour assurer à la collectivités la maîtrise des fruits de son économie littorale.

Andy Marc souligne à cette occasion « qu'il a fallu embarquer tous les partenaires, le comité de tourisme, le grand port maritime, les associations de taxis et autres acteurs du tourisme/service. C'est tout l'intérêt de la SOAME que de pouvoir permettre cette logique de partenariats pour déboucher sur une réponse globale à l'itinéraire de croisière dans la ville ».

